

PROCÈS-VERBAL DE LA 132<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DU  
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMBCSN SAQ,  
TENUE LE MARDI 21 NOVEMBRE 2006  
À LA SALLE PULIGNY,  
DE L'ÉDIFICE DU C.D.M. SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
M. GILBERT GRAVEL, COPRÉSIDENT PATRONAL DU COMITÉ.

**Étaient présents :**

MME. Marielle B. Murray – Membre patronal

MM.

Jean-Noël Bordeleau – Membre patronal  
Gilles Boudreau – Coprésident syndical  
Pierre Dénomée – Membre patronal  
Benoît Gingras – Conseiller à la prévention  
Clément Gagné – Membre patronal  
Jean Gagné – Membre syndical  
André Gagnon – Membre syndical  
Gilbert Gravel – Coprésident patronal  
Claude Rivard – Représentant à la prévention  
Jean Jrs. Laperrière – Membre syndical

**Absents :** Mme Carole Massé – Membre syndical

**Invités :** Mme Sylvie Maltais – Chef du Service santé sécurité  
M. Benoit Malenfant – Conseiller au SEMB/CSN

**Proposition de modification de la rencontre**

M. Gravel nous annonce que la partie patronale doit quitter à 14h00 pour une conférence téléphonique et qu'ils ne seront disponibles que de 15h00 à 16h00. La partie syndicale se retire pour se consulter et revient en convenant de reprendre la réunion à 15h00 en priorisant certains points de l'ordre du jour.

### **132.00 Ouverture de la réunion**

M. Gilbert Gravel agit à titre de président et M. Claude Rivard agit à titre de secrétaire de la réunion. Ouverture de la réunion à 13 h 40.

### **132.01 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jean Gagné et accepté par M. Jean-Noël Bordeleau l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié :

- 132.0 Ouverture de la réunion
- 132.1 Adoption de l'ordre du jour
- 132.2 Lecture et adoption du procès verbal de la réunion du 24 octobre 2006
- 132.3 Guide de prévention
- 132.4 Suivi des dossiers (à prioriser)
- 132.5 Levée de la réunion

### **132.02 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2006**

Il est proposé par M. Jean Gagné et appuyé par Mme Marielle B. Murray, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2006.

### **132.03 Guide de prévention**

M. Gingras dépose un document représentant la première partie du guide qui se veut un outil de référence simplifié inspiré du programme de prévention. La deuxième partie devrait être disponible pour la prochaine réunion afin d'être vérifiée par le Comité.

### **132.04 Suivi des dossiers**

#### **Dossiers prioritaires :**

#### Formation SST

Discussion sur la responsabilité d'établir les programmes de formation. Suite à une affirmation de Mme Maltais que le comité n'a qu'un rôle consultatif, M. Laperrière mentionne que selon l'article 78 de la loi sur la santé sécurité au travail, le Comité santé sécurité est décisionnel sur deux points soit: établir le programme de formation à l'intérieur du programme de prévention et choisir les équipements de protection individuel.

### Transpalettez manuels

Tel que convenu lors de la dernière rencontre du comité (24 octobre), M. Jean Gagné demande que l'on planifie la 3<sup>e</sup> rencontre.

M. Gravel voudrait que l'on précise les éléments à discuter. M. Jean Gagné souligne qu'on veut valider le contenu de la formation et couvrir les exceptions. M. Gingras nous revient pour la planification de la rencontre.

### Maternité sans danger

Comme la période (P10) approche, M. Rivard suggère un rappel dans Intranet pour le retrait préventif temporaire complet en P10. Concernant les modifications à la Loi sur la date d'arrêt des indemnisations pour le retrait préventif complet, M. Gingras se charge d'effectuer les modifications nécessaires au programme « Pour une maternité sans danger ».

### **Dossier ponctuel :**

#### Rapport d'accident du travail et d'enquête

Suite à une question de M. Laperrière à savoir si l'on peut nous fournir des statistiques, Mme Maltais mentionne qu'ils ne peuvent dissocier les succursales des centres de distribution.

Se basant sur d'anciens rapports annuels du comité, M. Laperrière démontre la possibilité. M. Gravel ajoute que la banque de données est à valider et qu'une demande a été formulée à cet effet.

M. Laperrière suggère une lettre officielle des coprésidents considérant l'importance de cette demande de statistique.

### **132.05 Levée de la réunion**

Mme Marielle B. Murray propose la levée de la réunion à 16h10.

---

Gilbert Gravel  
Coprésident patronal

---

Gilles Boudreau  
Coprésident syndical

COMITÉ PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ  
SEMB/CSN/SAQ